



HAL
open science

Quand l'aide internationale renforce la présence de l'État aux marges de son territoire. Le cas de l'assistance aux réfugiés centrafricains à l'Est-Cameroun

Claire Lefort-Rieu, Calvin Minfegue

► To cite this version:

Claire Lefort-Rieu, Calvin Minfegue. Quand l'aide internationale renforce la présence de l'État aux marges de son territoire. Le cas de l'assistance aux réfugiés centrafricains à l'Est-Cameroun. Cahiers d'études africaines, 2021, 244, pp.777-797. 10.4000/etudesafriaines.35599 . hal-04193154

HAL Id: hal-04193154

<https://hal.science/hal-04193154>

Submitted on 1 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand l'aide internationale renforce la présence de l'État aux marges de son territoire : L'exemple des réfugiés centrafricains à l'Est-Cameroun.

Claire Lefort-Rieu, Ceped, IRD / Université Paris Cité

Calvin Minfegue, Université Catholique d'Afrique Centrale

Dans la région frontalière entre le Cameroun et la République centrafricaine (RCA), les mouvements de populations ont longtemps fait partie intégrante du paysage politique et économique. Avec la formalisation des frontières – coloniales puis nationales –, ces mouvements acquièrent le statut de migrations internationales, sujettes à des formes de contrôle et de régulation. Pourtant, ces dynamiques ne se trouvent remises en cause que récemment, *via* une conjonction de facteurs liés aux violences en RCA et à « l'humanitarisation » des flux migratoires que celles-ci provoquent. L'aide internationale en faveur des réfugiés dans la zone, initiée en 2013, permet ainsi de renforcer et de rendre visible une frontière longtemps poreuse et d'intégrer des marges périphériques au sein du territoire national camerounais.

Mots-clés : Cameroun, République centrafricaine, razzias précoloniales, réfugiés, frontières, humanitarisation

When international aid strengthens the presence of the state at the margins of its territory: the case of Central African refugees in East Cameroon.

In the borderland between Cameroon and Central African Republic (CAR), population movements have long been an integral part of the political and economic landscape. Current actors and factors of cross-border insecurity echo the slave raids of Fulbe empires and those of the colonial period. Such population movements officially became controlled and regulated international migrations after the formalization of the borders – colonial then national.

However, those dynamics have only been challenged recently, due to a combination of factors related to the rise of violence in CAR and the related migratory flows. By focusing on the international aid operation initiated in 2013, we will show how it helps to strengthen a long-porous border and to integrate peripheral margins within Cameroon's national territory.

Key words: Borders, Central Africa Republic, Cameroon, Slave raids, Refugees, Humanitarian aid.

Si le modèle d'Etat-nation constitue aujourd'hui le régime dominant de territorialité et de gouvernance (Maier 2000), les territoires où il se déploie ne sont pas des cadres figés dans lesquels se déroulerait la vie sociale. Ils font au contraire l'objet de constructions, interprétations, utilisations historiquement contingentes. Alors que la recherche européenne s'est effectivement intéressée aux efforts de territorialisation menés par l'État, les travaux portant sur le continent africain sont longtemps restés dominés par l'idée de « faillite de l'Etat » et par un regard porté plutôt sur des zones perçues comme échappant au contrôle étatique (Engel et Nugent, 2007). Frontières (*borders*) et zones frontalières (*borderlands*) africaines sont souvent présentées comme des zones de déterritorialisation (Gupta et Ferguson 1992 : 18), dont les dynamiques contemporaines toucheraient à des enjeux d'exploitation des ressources naturelles, conflits, violences, déplacements forcés, rébellions ou mouvements terroristes qui ne correspondraient pas aux modes historiques et étatiques d'appréhension du territoire ou de la frontière (Matthies 1977 ; Asiwaju 1985; Clapham 1996; Mbembé 2005 ; Miles 2015 ; Magrin, Perouse de Montclos 2018). S'il est vrai que les zones frontalières peuvent poser un certain nombre de difficultés à l'État central ou aux relations inter-étatiques sur le continent, les frontières africaines sont pourtant parmi les plus stables au monde (Clapham 2001). Aussi convient-il de repenser ces espaces, la position qu'ils occupent au niveau territorial, politique, social ainsi que les ressources qui s'y trouvent (Feyissa et Hoehne 2010). A rebours d'analyses centrées sur les tensions inter-étatiques ou la sanctuarisation des marges territoriales comme zones de rébellion, de criminalité ou d'interventions humanitaires, il s'agit de les (re)considérer comme des espaces faisant l'objet d'usages et d'appropriations, porteurs d'opportunités tant pour les populations que pour les États (Bennafla 2002 ; Roitman 2005 ; Foucher 2014 ; Lefebvre 2015 ; Diallo 2016 ; Nugent 2019).

Un intérêt renouvelé pour l'étude des zones frontalières a permis ces dernières années de revisiter les processus de construction des identités collectives, les façons de penser les frontières pré- et post-coloniales (Nugent et Asiwaju 1996), le fonctionnement des réseaux transfrontaliers et la notion d'espace social transnational (Pries 2001). Ces travaux ont fait apparaître, dans de nombreuses régions du continent africain, l'émergence de nouveaux régimes de territorialisation tant au niveau des Etats que sous la forme d'entités transnationales et infranationales, de nouvelles localités ou de formations transfrontalières (Raeymaekers et Vlassenroot 2007). L'intérêt pour l'enjeu migratoire marque depuis longtemps les recherches de sciences sociales consacrées à l'Afrique ; son articulation aux régimes frontaliers a fait l'objet de réflexions portant sur leur ancrage à des réseaux socio-historiques en Afrique centrale (Sindjoun 2004) ou en Afrique australe (McDonald 2000). Toutefois, le poids croissant des

logiques humanitaires au cours des trois dernières décennies a peu été relié aux actions et positionnements autour des frontières – à quelques exceptions près (Cambrézy 2001). Les liens entre construction nationale, contrôle du territoire et « humanitarisation » de certaines dynamiques transfrontalières restent peu étudiés. Dans un contexte où les moyens des États africains restent souvent limités, ces derniers sont amenés à marquer prioritairement leur présence dans des points stratégiques (capitales, zones d'extraction des ressources ou pôles agricoles) au détriment de marges territoriales, investies lorsque s'y posent des problèmes urgents de sécurité – comme au Cameroun lors de la première décennie post-indépendance. L'« humanitarisation » de certaines zones frontalières permet à l'État d'y réaffirmer sa présence tout en tirant parti de l'aide humanitaire, comme l'illustre le cas de l'Est-Cameroun.

En 2013-2014, une série de troubles en République Centrafricaine (RCA) dégénèrent en guerre civile. En quelques mois, près d'un quart de la population se trouve en situation de « déplacement forcé », soit au sein du pays (déplacés internes), soit vers les États voisins (réfugiés). Le Cameroun devient le premier pays d'accueil de ces populations : le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (UNHCR) recensera jusqu'à 310 097 réfugiés sur son territoire, majoritairement concentrés dans la façade orientale du pays, frontalière avec la RCA¹. Un vaste dispositif humanitaire se met alors en place, marqué par l'arrivée d'organisations internationales ou non-gouvernementales qui étendent leurs formes de gestion et d'assistance (Harrell-Bond 1986 ; Agier 2002) également aux « populations locales » camerounaises. Au-delà de la « crise » décrétée en 2013-2014, il convient de replacer les dynamiques et migrations à l'œuvre à l'Est-Cameroun dans une perspective de temps long. En effet, les mouvements de populations ont longtemps fait partie intégrante du paysage politique et économique de la région, comme en témoignent les déplacements récurrents de populations gbya (Ngoh 1996) ou les transhumances saisonnières d'éleveurs, notamment mbororo (Boutrais 1999). Ce n'est qu'avec la formalisation des frontières – coloniales dès 1885, puis nationales lors des indépendances en 1960 – que ces déplacements acquièrent le statut de migrations internationales, sujettes à des formes de contrôle et de régulation.

On se propose donc d'étudier les déplacements à l'œuvre aujourd'hui à l'Est-Cameroun en s'intéressant à leurs héritages historiques. Il s'agira de montrer comment les dynamiques qui prévalaient aux périodes précoloniale et coloniale n'y sont remises en cause que récemment, *via* une conjonction de facteurs liés à la montée des violences en RCA, aux flux migratoires que celles-ci provoquent et aux réponses qui y sont apportées, notamment en termes

¹ Statistiques de l'UNHCR, 31/10/2020 (accessibles en ligne, consultées le 08/12/2020) : <https://data2.unhcr.org/fr/country/cmr>

d'assistance internationale. On s'intéressera à la façon dont les phénomènes d'« humanitarisation » à l'œuvre dans une région frontalière contribuent aux processus de construction nationale, de contrôle du territoire et d'intégration des marges périphériques.

La méthode proposée visera d'abord à reconstituer des dynamiques historiques en rendant intelligibles leurs socles socio-anthropologiques (Noiriel 2008). Il s'agira d'inscrire les objets et phénomènes analysés dans la durée afin de faire apparaître l'historicité des sociétés. Un travail d'enquête ethnographique permettra ensuite de rendre compte des recompositions actuelles dans la façade orientale du pays, notamment en termes de construction nationale et de contrôle du territoire à « l'âge de l'humanitaire ». Cette étude s'appuie ainsi sur un terrain mené pendant huit mois (d'octobre 2017 à mai 2018) au sein d'une ONG internationale dans le département de la Kadéï. Cette structure, basée dans la ville de Batouri (chef-lieu du département), met en œuvre des projets d'aide aux réfugiés dans l'arrondissement de Kette, qui recense alors plus de 20 000 Centrafricains établis dans le « site de réfugiés » de Timangolo ou « auto-installés » au sein des villages alentours. Le poste que l'une des auteurs a occupé au sein de cette ONG internationale a permis de mener une « *double ethnographie en réseau* » (Atlani-Duault 2009), réalisée tant auprès des acteurs de l'aide internationale que de ses supposés « bénéficiaires ». A partir de la méthode ethnographique fondamentale (Olivier de Sardan 2008), des temps d'observation, de discussions et d'échanges ont ainsi eu lieu avec les différents acteurs de l'aide (UNHCR, ONG internationales et nationales, représentants étatiques et ministériels). Travailler auprès de leurs supposés « bénéficiaires » a représenté un défi. Sans cesse renvoyés à un statut extérieur ou considérés comme privilégié (« occidentale » ou employé.e d'organisation internationale), il nous a fallu déployer d'autres méthodes d'enquête. Délaissant l'entretien formel, peu pertinent dans ce contexte en raison notamment de la violence symbolique qui lui est attachée (Bourdieu 1993), nous avons plutôt opté pour de longs temps d'échanges avec des familles et personnes rencontrées hors du cadre humanitaire. Ce sont ces discussions informelles ainsi que les heures passées quotidiennement au sein des villages qui ont permis une progressive familiarisation et insertion sur le terrain. Cette fréquentation de temps long avec les acteurs a permis de déployer des situations de dialogue et d'échange autres, plus ouvertes et plus riches que le type d'interactions caractérisant le système de l'aide. Ces choix rappellent la place centrale qu'occupent, dans un dispositif d'enquête, les relations interpersonnelles liant l'enquêteur et ses interlocuteurs (Atlani-Duault 2009).

Razzias précoloniales, colonisation européenne et militarisation postindépendance : une frontière utilisée à des fins diverses.

Si les frontières constituent des limites légales et territoriales entre différents régimes politiques et leurs juridictions respectives, les espaces frontaliers (*borderlands*) font souvent peu cas de cette séparation supposée : ils constituent ainsi des zones d'ambivalence socio-politique (Schlee 1998). Revisitant les cadres d'analyse utilisés d'ordinaire, la délimitation entre le Cameroun et la RCA permet d'envisager la frontière à partir de la notion de porosité plutôt que de séparation.

A l'époque précoloniale, les sociétés gbaya et mkako qui peuplent la région partagent des caractéristiques communes, basées sur la fluidité des unités sociales (Copet-Rougier 1987). A partir du XIXe siècle, la situation évolue face aux conquêtes des empires foubés avoisinants, dont l'économie politique accorde une place centrale aux razzias et raids esclavagistes (Seignobos 2013). Des « coups de main » moins spectaculaires mais plus nombreux participent de la mise en place d'une économie de rapine et de traite de proximité, marquée par un phénomène de brigandage perpétré par des « pillards de route » installés en bordure des axes de passage (Issa et Adama 2002). Ces formes d'insécurité « [étaient] *constituti[ves] des formations étatiques d'alors, dont le contrôle de territoires a toujours été lacunaire et leurs marges toujours mal définies* » (Seignobos 2013 : 83). Cette occupation très fluide de l'espace, structuré autour de pistes caravanières parfois peu sûres, est renforcée par la place centrale qu'occupe la région dans la voie commerciale assurant la jonction entre les cuvettes du Tchad et du Congo, par laquelle transitent la majorité des produits de la région (Romier 1999). Dans ce contexte s'opère une progressive centralisation politique des sociétés gbaya et mkako qui, sous l'influence des Foulbé, prennent l'initiative d'unifier les différents clans dispersés autour d'un pouvoir politique permanent (Burnham, Copet-Rougier, Noss 1986 ; Copet-Rougier 1987). Ainsi la région est-elle marquée, à la période précoloniale, par des dynamiques de circulation des hommes et des biens ainsi que par la mise en place de structures politiques stabilisées.

La pénétration européenne et l'instauration des empires coloniaux marquent une rupture dans l'organisation de la région, désormais traversée par une frontière séparant possessions allemandes (à l'est, rattachées au protectorat du Kamerun) et françaises (à l'ouest, les territoires d'Oubangui-Chari intégrés à l'Afrique Equatoriale Française ou AEF). Dans les faits cependant, la séparation entre ces territoires reste peu marquée. En raison de sa proximité

immédiate avec l'AEF et le bassin du Congo, sur lesquels ont été reconnues la libre navigation et la liberté commerciale, l'Est-Cameroun sert de terre d'accueil à de nombreux commerçants et compagnies concessionnaires français expulsés d'Oubangui-Chari. Divers réseaux de contrebande transitent également par cette frontière (Zouya Mimbang 2013) qui, entre 1911 et 1915, est par ailleurs redessinée. La crise d'Agadir permet à l'Allemagne d'incorporer une portion du territoire de l'AEF et rend ainsi caduques, pendant près de 5 ans, certaines délimitations qui séparaient l'AEF du Kamerun originel (Mfege 2004). Après la Première Guerre mondiale, le protectorat allemand du Kamerun devient un territoire sous mandat que la Société des Nations confie à la Grande-Bretagne et la France ; le Cameroun ne pouvant être intégré à l'AEF (Oyono 1992), la frontière entre les deux régions est officiellement maintenue, de même que sa porosité. C'est ce dont témoigne l'exploitation aurifère qui devient, dans les années 1930, la principale activité industrielle de l'Est-Cameroun et emploie des populations venues de part et d'autre de la frontière (Zouya Mimbang 2013).

Cette porosité s'observe également dans les mouvements transfrontaliers de populations qui structurent la zone. Il s'agit tout d'abord d'éleveurs transhumants, mettant en place des stratégies de « *va-et-vient à travers la frontière* » au gré de facteurs attractifs ou répulsifs : arrivée de nouveaux éleveurs, concurrence pour les pâturages, exonération d'impôt sur le bétail, pressions des autorités coloniales ou traditionnelles (Romier 1999). Ces déplacements peuvent aussi représenter des formes de résistance passive, de la part de populations cherchant à se soustraire aux obligations imposées par l'administration coloniale. Ainsi, en réponse à la « *navette incessante qui se faisait de part et d'autre de la frontière* », les administrateurs des régions frontalières de l'AEF et de l'Est-Cameroun décident d'organiser des tournées conjointes (Zouya Mimbang 2013 : 335). Ces résistances peuvent également prendre des formes actives et armées. En 1928-1931, un mouvement de révolte gagne l'ensemble des groupes gbaya de l'ouest de l'Oubangui-Chari et du nord-est du Cameroun, sans considération pour la délimitation frontalière entre ces territoires (Nzabakomada-Yakoma 1986). La réponse apportée par l'administration coloniale consistera, en une dynamique similaire, à convoquer indifféremment les chefs de subdivisions des deux colonies.

Cette porosité frontalière entre Cameroun et RCA à l'époque coloniale s'observe également dans les formes de banditisme qui se déploient dans la région. Celles-ci s'inscrivent davantage dans une logique de reproduction que de rupture : suite à l'interdiction des razzias esclavagistes et de la traite par les Européens, le bétail vient remplacer l'esclave dans les trafics transfrontaliers. Réseaux sous-régionaux impliquant autorités traditionnelles et communautés

frontalières séparées par les délimitations des possessions coloniales sont mobilisés pour faciliter les razzias de troupeaux et leur exportation vers les colonies voisines. La répression menée par les administrations coloniales ne peut mettre fin à ces razzias, qui constituent une pratique aux fortes dimensions économiques et culturelles (Issa 2006 ; Seignobos 2013).

En 1960, la délimitation entre Cameroun et RCA est officiellement érigée au rang de frontière internationale entre deux États nouvellement indépendants. Cette séparation territoriale acquiert une dimension institutionnelle, répondant à des règles et normes régies par le droit international. Mais continuent de prévaloir des dynamiques d'interrelations et de porosité au sein d'un espace frontalier (*borderland*) offrant de nombreux "*champs d'opportunités*" pour les populations qui l'habitent, le traversent et le modèlent (Feyissa et Hoehne 2010). Les actes de brigandage se multiplient ainsi autour d'une « *frontière que les nouveaux États se montrent incapables de contrôler* » (Issa 2010). Comme pendant la période coloniale, ce banditisme combine guet-apens sur la chaussée et vol de bétail, qui demeure la valeur la plus à même de se monnayer rapidement. Les marchés à bétail situés dans les zones de rencontre entre Cameroun et RCA deviennent des lieux privilégiés d'écoulement des troupeaux volés de l'autre côté de la frontière, où les transactions sont facilitées par la complicité des réseaux existants et la porosité frontalière.

Au Cameroun, suite à l'indépendance, la politique de développement du gouvernement donne la primauté aux régions côtières et à fort rendement agricole ainsi qu'au centre politique. À ce titre l'Est, déjà « *marginalisé* » par les politiques de mise en valeur coloniale (Zouya Mimbang 2013), voit se renforcer son statut de périphérie enclavée et faiblement peuplée. S'y développe une économie souterraine de « *débrouillardise* », reposant principalement sur les activités agro-pastorales de subsistance et le secteur informel (Ango Mengue 2004). Se développent également des formes de « *criminalité rurale* » transfrontalière, autour de la figure des « *coupeurs de route* » (Issa 2006). Les décennies postindépendance sont ainsi marquées par la « *quasi institutionnalisation d'une économie de l'illégalité* » (Ntuda Ebode 2010) facilitée par une densité démographique et une occupation de l'espace peu marquées, la faible rotation des agents publics affectés dans ces zones frontalières et la quasi absence de l'État dans ses marges (tant en termes de personnel que de moyens mis à la disposition de ce dernier).

A la fin des années 1980, ces insécurités transfrontalières se militarisent suite aux contrecoups des guerres du Tchad, de l'effondrement de l'Etat en RCA, de la crise économique au Cameroun et des difficultés que connaissent les éleveurs transhumants (Seignobos 2011). Se met en place

un « *entreprenariat du crime transfrontalier* [qui] *s'appuie sur des réseaux locaux* » (Seignobos 2013 : 90). A partir des années 2000, les bases des « coupeurs de route » se multiplient dans les marges frontalières laissées pour compte par le gouvernement de Bangui. Ces bandes armées franchissent régulièrement la frontière avec le Cameroun, afin d'y mener des « coups de main » et rapporter ensuite leur butin en RCA. Elles entretiennent, de part et d'autre de la frontière, des liens importants : certaines sont associées à de gros négociants et transporteurs du Cameroun ou à des commerçants arabes de RCA. Leurs activités et fonctionnement s'appuient sur la porosité des réseaux transfrontaliers. Les « coupeurs de route » peuvent ainsi prendre pour épouses des femmes gbaya locales chargées d'assurer le ravitaillement en vivres, alcool et médicaments depuis les villes camerounaises voisines. En réponse à l'insécurité provoquée par ces bandes armées, les forces de l'ordre opèrent elles aussi de part et d'autre de la frontière camerouno-centrafricaine. Ainsi en janvier 2008, des combattants centrafricains enlèvent au Cameroun cinq adolescents et une femme, avant d'être pris en chasse par les forces camerounaises du BIR (Bataillon d'intervention rapide) qui traversent la frontière et abattent leur chef, dont le corps est ensuite ramené et exposé au Cameroun (Chauvin et Seignobos 2013).

La réponse des populations à cette insécurité croissante et militarisée s'appuie sur les ressources et opportunités offertes par cet espace, notamment en termes de possibilités de déplacements et nouveaux lieux de résidence. Dès les années 1990, dans un contexte d'insécurité rurale accrue au Cameroun, de nombreux éleveurs mbororo migrent vers l'ouest de la RCA, région riche en pâturages et plutôt paisible. Beaucoup continuent cependant de traverser régulièrement côté camerounais, à la recherche de pâturages et points d'eau ou pour la vente de leurs bêtes et de leur production laitière. Ces nouvelles installations de populations en RCA sont également le fait d'agriculteurs, qui partent s'établir le long des pistes de transhumance afin de s'éloigner de l'administration et se rapprocher de pasteurs auxquels ils proposent leurs services ou vendent leurs produits vivriers. Mais dès les années 2000, tandis que la RCA connaît un nouveau cycle de violences, nombre de ces populations d'agriculteurs et d'éleveurs quittent l'ouest de la RCA pour revenir au Cameroun.

Les dynamiques d'insécurité postindépendance entretiennent ainsi divers points communs avec les razzias autrefois menées dans cet espace. Elles montrent comment des espaces frontaliers, situés de part et d'autre d'une délimitation politique ou interétatique, peuvent offrir ressources et opportunités aux populations qui s'y déploient. La frontière, si elle existe en tant qu'institution, doit être pensée à travers d'autres prismes que celui de la séparation. Ses dynamiques territoriales semblent reposer davantage sur des logiques qui réaffirment la porosité

des délimitations économiques, sociales et politiques. Son utilisation multiforme permet de nuancer la notion de marginalisation souvent apposée aux zones frontalières. Le manque d'intérêt apparent de l'État central pour ces zones ne doit pas masquer l'important potentiel et capacité d'action qui caractérisent le niveau local et peuvent se répercuter au niveau national. La prise en main humanitaire de certaines zones de l'Est-Cameroun permet de rendre compte de telles répercussions.

« Humanitarisation » du phénomène migratoire centrafricain et (re)déploiement de l'État camerounais aux marges de son territoire

A partir des années 2000, d'importantes recompositions s'opèrent à l'Est-Cameroun. La région enregistre un afflux migratoire centrafricain d'abord perçu comme un nomadisme accentué de la part d'éleveurs transhumants. Mais un changement de paradigme intervient : les déplacements transfrontaliers des Mbororo cessent d'être considérés comme des « *va-et-vient* » pour être associés à l'idée de migration forcée liée à la violence en RCA. En 2005, le « Plan d'opération par pays » de l'UNHCR signale la présence 6500 « réfugiés » centrafricains dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est (UNHCR 2005). En 2006, le gouvernement camerounais reconnaît à ces populations le statut de « réfugiés *prima facie* ». Ainsi s'opère une progressive « humanitarisation » du phénomène migratoire centrafricain à l'Est-Cameroun. Ces mouvements de population, inscrits dans des logiques et héritages de temps long, sont désormais associés à une situation de rupture, d'urgence et d'anormalité, exigeant une réponse pratique immédiate et indépendante de toute considération politique ou économique de moyen et long terme (Glasman 2017). Les Centrafricains arrivant à l'Est-Cameroun bénéficient désormais de l'appui d'organisations internationales en termes alimentaires, médicaux, éducatifs ou biens de première nécessité (Kamdem 2016). Le phénomène s'accroît en 2013-2014, lorsque la dégradation des événements en RCA occasionne un afflux migratoire inédit : en quelques mois, la population de la région augmente de près de 20% (UNHCR 2014). En réponse, la présence humanitaire à l'Est-Cameroun se développe elle aussi : le nombre d'organisations d'aide aux réfugiés passe de quatorze en 2012 à près de quarante-deux fin 2015 (Barbelet 2017).

Cette situation rappelle de nombreuses autres zones frontalières qui, à travers le continent, sont intrinsèquement liées à « l'industrie de l'aide » et aux phénomènes d'assistance aux réfugiés

(Harrel-Bond 1986 ; Agier 2002 ; Fassin et Pandolfi 2010, Walters 2011). Des études ont souligné comment de tels dispositifs facilitaient le développement d'économies transfrontalières dynamiques dans des régions marginalisées, telles le nord-Kenya (Cassaneli 2010). Mais au-delà des ressources économiques liées à l'aide internationale, cette dernière peut également permettre le redéploiement d'acteurs étatiques aux marges du territoire. S'intéressant au domaine de l'éducation, Kamdem (2016) montre comment l'administration camerounaise a dû se réorganiser face aux afflux de réfugiés centrafricains. Outre les contributions matérielles inédites que représente, pour le secteur éducatif, la présence des organismes d'aide (construction de salles de classe et de latrines, distributions de matériel, recrutement et formation d'enseignants), « l'humanitarisation » du phénomène migratoire s'accompagne de la création de nouvelles structures administratives, dans un contexte national prônant l'essor des « services déconcentrés de l'Etat ». Les délégations régionales et départementales du Ministère de l'éducation de base (MINEDUB) sont désormais complétées par les inspections d'arrondissement de l'éducation de base (IAEB). Puisqu'aux côtés des opérateurs publics classiques opèrent désormais des acteurs internationaux, ces IAEB visent à renforcer le suivi des interventions dans chacun des établissements relevant de leur juridiction. Une présence continue des services de l'État devient ainsi effective dans des territoires où, jusque-là, leurs visites étaient souvent rares ou limitées, en raison de l'étendue de ces régions et du mauvais état du réseau routier. Ainsi la ville de Kette, chef-lieu d'arrondissement frontalier avec la RCA, est désormais dotée d'un représentant de l'éducation de base, auprès duquel chaque organisme d'aide intervenant dans le secteur éducatif doit rapporter les opérations menées dans sa juridiction. Auparavant, la présence des services étatiques dans la zone était limitée à Batouri, capitale départementale située à deux heures de route de Kette. Ainsi, l'« humanitarisation » du phénomène migratoire centrafricain et les réponses qu'il occasionne influencent le (re)déploiement des services de l'État dans ses territoires périphériques.

L'action des acteurs de l'aide peut aussi renforcer la présence des services étatiques, en facilitant et augmentant le nombre de déplacements de ces derniers dans des zones où leurs visites restaient rares. Ainsi la création par une ONG internationale de seize centres préscolaires communautaires (CPC) dans l'arrondissement de Kette s'accompagne, en écho à la stratégie nationale camerounaise², de tournées d'inspection de la délégation départementale à l'éducation

² Voir, par exemple, le rapport du Bureau international d'éducation de l'UNESCO, *Profil pays – Cameroun : Programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE)*, Genève, 2006 (accessible en ligne, consulté le 11/04/2019 : http://www.africanchildforum.org/clr/policy%20per%20country/cameroun/cameroon_earlychildhood_2006_fr.pdf)

de base, installée à Batouri. Voyant son transport et son logement pris en charge par l'ONG, la personne en charge de ces tournées peut ainsi passer une journée dans chacun des villages concernés par le projet. Voici ce qu'elle indique :

« Ces descentes sur le terrain sont essentielles, parce qu'elles nous permettent d'aller voir directement la façon dont les projets prévus par le gouvernement s'incarnent et prennent forme. En prenant le temps d'aller voir les gens et de parler avec eux, plutôt que de les convoquer collectivement pour des réunions une fois l'an, on prend mieux la mesure des défis ou des difficultés auxquels ils sont confrontés [...] et on peut mieux les faire remonter au niveau de la délégation de département ou de région, et ensuite du ministère lui-même³».

Cette même ONG internationale a organisé des « formations à la résolution pacifique des conflits agropastoraux », pour lesquelles elle a assuré le déplacement, dans chacune des localités visées, des délégués départementaux et d'arrondissement en charge de l'agriculture et de l'élevage. En renversant le schéma habituel, consistant à faire venir à Batouri (chef-lieu de département) quelques représentants de ces villages, pour au contraire amener les figures étatiques à se rendre dans ces derniers, les organismes d'aide renforcent la présence de l'État au sein de territoires dont il pouvait être, jusque-là, relativement absent ou lointain. Ce déploiement de l'État dans ses régions périphériques, conséquence indirecte ou involontaire des projets d'aide internationale, s'explique par l'importance que ces derniers accordent au fait de « collaborer avec les autorités », comme l'indique ce responsable d'ONG américaine :

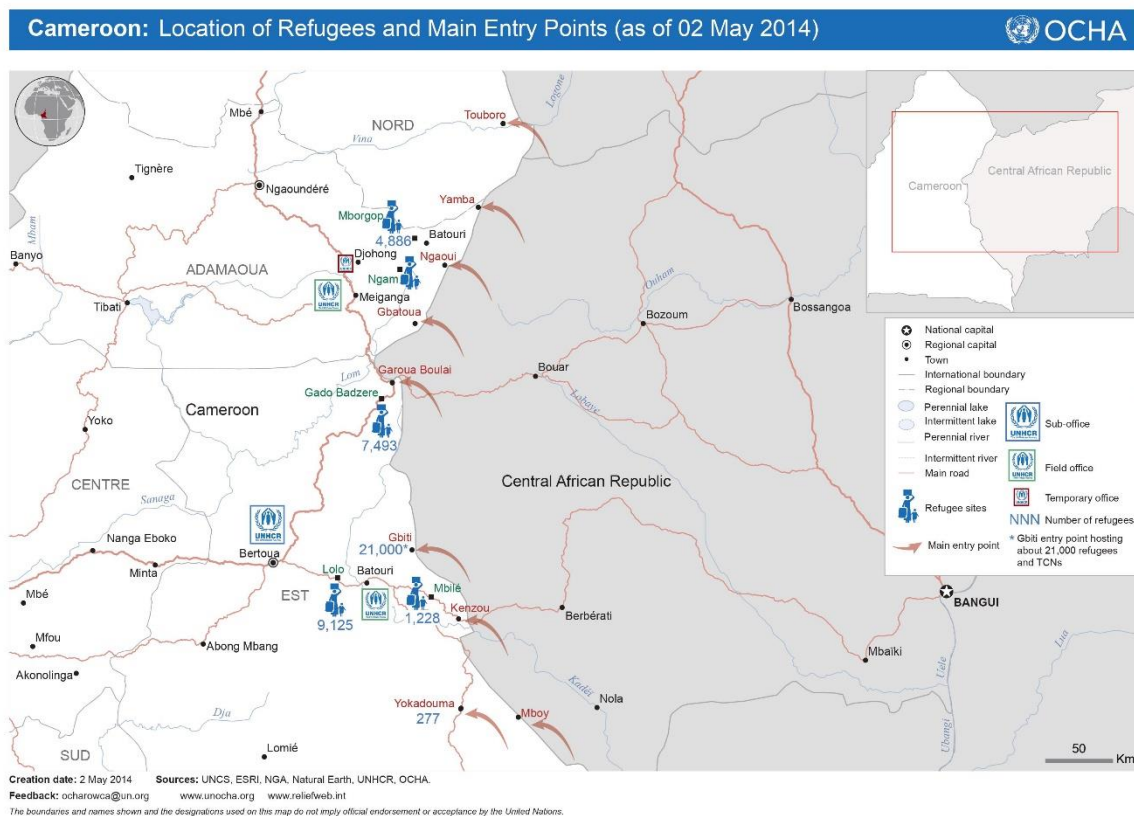
« Évidemment on travaille aussi avec les structures de l'Etat : avec le MINADER [Ministère de l'Agriculture et du Développement rural], le MINEPIA [Ministère de l'Élevage, des Pêches et Industries Animales], le MINEFOP [Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle], ... Oui, il y a par exemple des formations qu'on leur demande de faire ; on utilise les ressources, on les amène en mission, ils contribuent [à nos projets]... Et nous, on contribue en payant les frais de mission pour certaines activités.⁴»

Enfin, l'incidence des migrations et opérations d'aide internationale sur le renforcement des structures étatiques peut également s'observer en termes de construction de l'État et de renforcement de son statut international. En renforçant la présence administrative et bureaucratique de l'État à la périphérie de son territoire, les projets menés par les acteurs de l'aide internationale à l'Est-Cameroun permettent d'accroître l'inclusion d'une région lointaine et marginale au sein de l'espace national. Ils fortifient ainsi le statut du Cameroun en tant qu'État-nation et renforcent la légitimité du pays sur la scène internationale. Cela s'observe notamment par le fait de matérialiser et renforcer l'existence d'une délimitation interétatique,

³ Discussion informelle à Batouri (Est-Cameroun), le 22/01/2018.

⁴ Entretien mené à Batouri (Est-Cameroun), le 23/04/2018.

dans un espace transfrontalier longtemps trouble et perméable. La notion même de « points d'entrée des réfugiés » (voir la carte 1), les représentations qui en sont faites dans la documentation des organismes d'aide, ainsi que les missions de « monitoring de frontières » que ces derniers réalisent participent de cette dynamique. De même, la distinction opérée entre « populations locales » (camerounaises) et « réfugiés » (centrafricains), ainsi que les modes de « prise en charge » et de « protection » offerts à ces derniers par les acteurs de l'aide (obtention du statut de « réfugiés », de papiers d'identité liés, plaidoyer pour l'accès aux droits – déplacement, accès à la terre au Cameroun, vote lors des élections en RCA – ⁵) sont autant de processus visant à réincorporer ces populations au sein d'un système international basé sur le principe d'États-nations indépendants et souverains (Clapham 1996 ; Herbst 2000). Le franchissement de la frontière camerouno-centrafricaine devient un acte officiel. Sa porosité ne signifie pas manque d'efficacité : comme Feyissa (2010) a pu le montrer pour la frontière éthiopo-soudanaise, le cas de l'Est-Cameroun illustre la façon dont les frontières africaines peuvent être à la fois perméables au niveau local et conséquentes au niveau national.



Carte 1. « Cameroun : localisation des réfugiés et principaux points d'entrée », Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), 2 Mai 2014⁶

⁵ Par exemple lors des élections de 2015 : <http://kora.unhcr.org/unhcr-urges-car-let-refugees-take-part-elections/>

⁶ Accessible en ligne, consulté le 24/05/2019 : <https://www.refworld.org/country....CMR..537200904.0.html>

Cette dynamique n'est pas seulement le fait des acteurs de l'aide, mais également de l'État camerounais. Les flux migratoires récents sont en effet l'occasion pour ce dernier, à travers la thématique sécuritaire, de renforcer sa présence et son emprise sur une région jusque-là éloignée du pouvoir central. À ce titre, la situation post-2013 s'inscrit en rupture avec la relative faiblesse et le manque de moyens des forces de l'ordre qui prévalaient jusqu'alors. La crainte que les troubles en RCA voisine ne débordent sur le territoire national s'accompagne d'ajustements sécuritaires. En avril 2013 est organisée une « mission d'évaluation du dispositif sécuritaire frontalier de la région de l'Est », au cours de laquelle le Ministre en charge de la Défense constate « *la porosité des frontières* », ainsi que les « *effectifs très réduits de soldats et sous-équipés qui ne peuvent faire face aux assauts répétés de rebelles centrafricains [...] puissamment armés et rompus aux techniques de guerre* ». La découverte d'un drapeau centrafricain flottant à Garoua-Boulaï est jugée « *intolérable* » : il faut montrer un « *durcissement de ton avec les Centrafricains qui violent en permanence l'intégrité et la stabilité de notre territoire* »⁷. Le déploiement d'un nouveau dispositif sécuritaire dans la région est décrété suite à l'annonce d'une mission de reconnaissance de l'armée française, qui pousse plusieurs responsables militaires à réclamer la création d'une base aérienne à Bertoua avant les forces françaises, et à l'assassinat d'un officier de police à Toktoyo (localité frontalière située au nord de Kette). Cet événement fait suite à une série d'attaques survenues dans la Kadéï, témoignant du « *délaissement* » d'un département qui partage pourtant près de 150 km de frontière avec la RCA. Afin de « *renforcer le tissu sécuritaire à l'Est* », la création de nouvelles unités militaires dans l'armée de l'air, de terre, les forces spéciales et la gendarmerie est annoncée⁸.

Si accroître le contrôle du gouvernement aux marges de son territoire n'est pas une visée initiale ni explicite des acteurs de l'aide, c'est précisément cet aspect involontaire ou imprévu qui rend ces effets politiques si puissants (Ferguson 1994). Le renforcement du contrôle et de la présence étatique à l'Est-Cameroun, motivé par des enjeux migratoires et sécuritaires, n'apparaît pas comme une manœuvre ouvertement politique de prise de contrôle sur le territoire et les citoyens camerounais, de la part d'un gouvernement réputé peu tolérant vis-à-vis de toute forme de

⁷ Arthur Mbyé, « Cameroun – Insécurité transfrontalière : comprendre l'attaque de Gbiti à l'Est-Cameroun », 20/11/2013 (accessible en ligne, consulté le 18/09/2019 : <http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-insecurite-transfrontaliere-comprendre-lattaque-de-gbiti-a-lest-cameroun-207690.html>)

⁸ Charles Mahop, « Cameroun – Est : Le Cameroun renforce sa sécurité à la frontière », *Le Jour*, 20/12/2013 (accessible en ligne, consulté le 18/09/2019 : <http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-est-le-cameroun-renforce-sa-securite-a-la-frontiere-211785.html>)

contestation ou d'activité subversive (Gros 2003 ; Fonchingong 2004 ; Eboko et Awondo 2018). Il s'agit d'une conséquence majeure, quoique peu visible *a priori*, de la présence d'acteurs de l'aide internationale à l'Est-Cameroun. Ces derniers, en prenant en charge *via* leurs projets une part du développement de la région, permettent d'aligner celle-ci sur les niveaux et stratégies de développement du reste du pays (Lefort 2020). D'autre part, ils accroissent et renforcent le statut du Cameroun au niveau international en lui permettant de mieux se conformer à l'idéal d'État-nation autonome et souverain. Par ailleurs ces opérations d'aide, s'accompagnant d'une présence étatique accrue en termes administratifs et sécuritaires, permettent de renforcer l'intégration de régions périphériques au sein du territoire national. Une telle sécurisation des zones frontalières s'observe dans d'autres marges septentrionales et méridionales du pays (Sourna Loumtouang 2019 ; Minfegue 2020), notamment sous la forme de quadrillages militaires et dispositifs technologiques précis (systèmes de vidéo-surveillance, recours aux drones). Contre un discours qui, s'appuyant sur le prétendu déclin de la souveraineté des États africains, affirmerait que ces derniers « *se soucient moins du contrôle des frontières mais concentrent leurs énergies sur le maintien de l'ordre et la sanctification des villes, monuments et ressources importants dans les centres urbains du régime* » (Appadurai 2003 : 341), on soulignera combien les frontières deviennent de plus en plus saillantes. Ce processus fait écho aux tendances globales d'accentuation de la militarisation frontalière, en réaction à des flux migratoires eux-mêmes criminalisés. Newman (2006 : 182) souligne ainsi l'émergence d'un « *discours de sécurisation* », face à ce que les gouvernements perçoivent comme une menace pour la sécurité nationale. Mais ce discours interroge aussi l'articulation entre impératifs sécuritaires et nécessité de donner refuge. Ainsi, les positions kenyanes dans l'accueil des réfugiés somaliens en 2011 ont oscillé entre fermeture des frontières, accueil des réfugiés, options de rapatriement et nécessité de définir des corridors de sûreté en concertation avec l'UNHCR et le gouvernement somalien (Long 2012). Le Cameroun n'échappe pas à cette tendance sécuritaire, comme en témoignent les propos d'un représentant ministériel à l'occasion d'une réunion des Nations Unies à Yaoundé :

« Il est important de trouver un équilibre entre protection des réfugiés et préoccupations liées à la sécurité nationale [...]. La présence de réfugiés dans notre pays suppose certains impératifs de surveillance et de sécurité du territoire, car ces derniers sont un facteur de déstabilisation.⁹»

⁹ Observation du 29/09/2020, Yaoundé.

« *Si les zones frontalières sont pauvres, on y fait cependant de grandes affaires* » : ces espaces sont certes « *inscrits sur les marges, mais nullement marginaux* » (Roitman 2003). L'histoire des dynamiques à l'œuvre dans la zone de rencontre entre Cameroun et RCA souligne la façon dont les processus de production et captation violente des richesses s'adaptent aux évolutions du contexte régional. Il en va de même pour les déplacements transfrontaliers récurrents de population, qui illustrent la porosité persistante de cette délimitation interétatique. Autant d'éléments faisant de celle-ci une zone de circulation, d'échanges et de rencontres plutôt qu'une séparation stricte entre deux espaces distincts. Mais au-delà des capacités d'agir locales, diverses variables entrent en jeu – à commencer par l'importance qu'une frontière spécifique peut avoir pour les acteurs étatiques. Suivant les cas ou les périodes, les espaces frontaliers peuvent soutenir ou, au contraire, entrer en opposition avec les politiques et intérêts étatiques : ils représentent non seulement des délimitations institutionnelles mais également de véritables ressources politiques.

L'exemple de l'Est-Cameroun montre comment cette question de la porosité frontalière et de ses enjeux politiques est récemment réactivée, sous l'effet de « l'humanitarisation » des migrations centrafricaines. L'afflux d'acteurs et de ressources de l'aide internationale provoque un redéploiement de la présence administrative et bureaucratique de l'Etat camerounais, dans une zone de son territoire dont il était jusque-là relativement absent. Sa présence sécuritaire s'accroît afin de renforcer et faire respecter la frontière internationale qui sépare le pays de la RCA voisine, tout en permettant l'intégration de marges périphériques au sein du territoire et des politiques nationales. La récente « crise migratoire » centrafricaine permet ainsi de repenser les liens entre processus humanitaires, construction nationale et contrôle du territoire. L'analyse de ses effets peut être utilement mise en dialogue avec certaines propositions récentes concernant l'État camerounais, la mécanique de son fonctionnement et ses modes de gouvernement (Eboko et Awondo 2018 ; Abé 2020).

Bibliographie

ABE, C., « Penser la gouvernance à partir de la gesticulation institutionnelle : l'influence de la colonialité du pouvoir et de la dissidence relative », *Société et Gouvernance* Vol 1, n°1 : 15-61.

AGIER, M., 2002 *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion.

ANGO MENGUE, S., 2004, *La province de l'Est du Cameroun : étude de géographie humaine*, thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne.

APPADURAI, A., 2003, "Sovereignty without Territoriality: Notes for a Postnational Geography", in LOW, S., ZUNIGA, D. (eds.), *The Anthropology of Space and Place: Locating Culture*, Malden, MA: Blackwell, pp. 337-349.

ASIWAJU, A.I., 1985, « The conceptual framework », in A.I ASIWAJU (ed.), *Partitioned Africans: ethnic relations across Africa's international boundaries*, London, C. Hurst : 1-18.

ATLANI-DUAULT, L., 2009, *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Armand Colin, Paris.

BARBELET, V., 2017, « Supporting CAR refugees in Cameroon. Policy and practice in response to protracted displacement », *HPG Working Paper*.

BENNAFLA, K., 2002, *Le commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala

BOURDIEU, P., 1993, « La situation d'enquête et ses effets », in P. Bourdieu (dir.) *La misère du Monde*, Paris, éditions du Seuil.

BOUTRAIS, J., 1999, « La vache ou le pouvoir. Foulbé et Mbororo de l'Adamaoua » in R. Botte *et al.* (dir.), *Figures peules*, Paris, éditions Karthala : 347-371.

BURNHAM, P., COPET-ROUGIER, E. et NOSS, P., 1986, « Gbaya et Mkako: une contribution ethno-linguistique à l'histoire de l'Est-Cameroun », *Paideuma*, no 32 : 87-128.

CAMBREZY, L., 2001, *Réfugiés et exilés : crise des sociétés, crise des territoires*, Éditions des archives contemporaines, Paris, <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010026274>.

CASANELLI, L., 2010, "The Opportunistic Economies of the Kenya-Somali Borderland in Historical Perspective", in FEYISSA, D., HOEHNE, M.V. (eds.), *Borders and borderlands as Resources in the Horn of Africa*, Woodbridge – New York, James Currey: 133 -150

CHAUVIN, E. et SEIGNOBOS, C., 2013, « L'imbroglia centrafricain. Etat, rebelles et bandits », *Afrique Contemporaine*, 248 : 119-148.

CLAPHAM, C., 1996, *Africa and the International System. The politics of state survival*, Cambridge: Cambridge University Press.

—2001, “Rethinking African States”, *African Security Studies*, 10(3) : 6-16.

COPET-ROUGIER, E., 1987, « Du Clan à la chefferie dans l'est du Cameroun », *Africa*, 57 (3) : 345-363.

DIALLO, M., 2016, « Frontières et activités marchandes en Afrique de l'Ouest : logiques d'acteurs et fonctionnement scalaire », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, no 29 (février). <https://doi.org/10.4000/tem.3253>.

EBOKO, F., AWONDO, P., 2018, « Cameroun, l'Etat stationnaire » [dossier], *Politique Africaine*, vol. 150, p. 5-160.

ENGEL, U. et NUGENT, P., 2007, « Introduction : The spatial turn in African studies », *Respacing Africa*, Brill : 1-9.

ENGEL, U. et OLSEN, G.R., 2009, « Authority, sovereignty and Africa's new regimes of territoriality », in S. CORNELISSEN, F. CHERU and T. SHAW (eds.) *Africa and International Relations in the 21st Century: Still Challenging Theory?* Farnham: Ashgate: 51 - 65

FASSIN D. et PANDOLFI M. (eds.), 2010, *Contemporary States of Emergency. The Politics of Military and Humanitarian Interventions*, Zone Books.

FERGUSON, J., 1994, *The anti-politics machine: « development », depoliticisation and bureaucratic power in Lesotho*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

FEYISSA, D., 2010, “More State than the State? The Anywaa's Call for the Rigidification of the Ethio-Sudanese Border”, in FEYISSA, D., HOEHNE, M. (eds.), *Borders and Borderlands as Resources in the Horn of Africa*, Woodbridge – New York, James Currey: 27 – 44

FEYISSA, D., HOEHNE, M. (eds.), *Borders and Borderlands as Resources in the Horn of Africa*, Woodbridge – New York, James Currey

FONCHINGONG, C., 2004, « The Travails of Democratization in Cameroon in the Context of Political Liberalisation since the 1990s », *African & Asian Studies*, 3: 33-59.

FOUCHER, M., 2014, *Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe*, Paris, CNRS Éditions.

GLASMAN, J., 2017, « Seeing Like a Refugee Agency: A Short History of UNHCR Classifications in Central Africa (1961–2015) », *Journal of Refugee Studies*, Oxford University Press, 30 (2) : 337-362.

GROS, J. G., 2003, *Cameroon: Politics and Society in Critical Perspectives*, Lanham, University Press of America.

GUPTA, A., FERGUSON, J., 1992, “Beyond ‘Culture’: Space, identity, and the politics of difference”, *Cultural Anthropology*, 7: 6-23.

HARRELL-BOND, B., 1986, *Imposing Aid: Emergency Assistance to Refugees*, Oxford, Oxford University Press

HERBST, J., 2000, *States and Power in Africa: Comparative lessons in authority and control*, Princeton New Jersey, Princeton University Press

ISSA S. et ADAMA, H., 2002, « Vol et relations entre Peuls et Guiziga dans la plaine du Diamaré (Nord-Cameroun) », *Cahiers d'études africaines*, 42 (166) : 359-372.

ISSA, S., 2006, « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la RCA et du Tchad. Une nouvelle modalité du banditisme transmigrant », *Polis/Revue camerounaise de science politique*, 1-2 : 119-146.

– 2010, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala.

KAMDEM, P., 2016, « Scolarisation et vulnérabilité : les enfants réfugiés centrafricains dans la région de l'Est-Cameroun », *Espace populations sociétés* [en ligne], 2016/3.

KOLOSSOV, V., 2005, « Border studies: changing perspectives and theoretical approaches », *Geopolitics*, 10: 606-632.

LEFEBVRE, C., 2015, *Frontières de sable, frontières de papier : Histoire de territoires et de frontières, du jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger, XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

LEFORT, C., 2020, « Aide internationale, production de services publics et souveraineté étatique : l'exemple des réfugiés centrafricains dans l'Est-Cameroun », *Politique africaine*, (2) : 205-222.

LONG, K., 2012, « In Search of Sanctuary: Border Closures, ‘Safe’ Zones and Refugee Protection », *Journal of Refugee Studies* Vol. 26, No. 3 : 458 - 476

MAIER, C.S., 2000, « Consigning the Twentieth Century to History: Alternative Narratives for the Modern Era », *American Historical Review* 105: 807-831.

MAGRIN, G. et PEROUSE DE MONTCLOS, M-A., 2018, *Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Paris, Editions AFD.

MATTHIES, V. 1977, *Der Grenzkonflikt Somalias mit Äthiopien und Kenya. Analyse eines zwischenstaatlichen Konflikts in der Dritten Welt*. Hamburg: Institut für Afrikakunde.

MBEMBE, A., 2005, « A la lisière du monde : frontières, territorialité et souveraineté en Afrique », in Antheaume B. et F. Giraut (dir.), *Le territoire est mort, vive les territoires !*, Paris, IRD: 47-77.

MCDONALD, D. (ed.), 2000, *On borders: Perspectives on international Migration in Southern Africa*, Basingstoke, Palgrave Macmilan

MFEGE, A.H., 2004, *Le Cameroun et ses frontières : une dynamique géopolitique complexe*, Paris, L'Harmattan.

MILES, W., 2015 (1994), *Hausaland Divided: Colonialism and Independence in Nigeria and Niger*, Cornell University Press.

MINFEGUE, C., 2020, *Espaces (trans)frontaliers, territorialités et conflictualités en Afrique centrale. Cas des bassins frontaliers Est et Sud du Cameroun*, thèse de doctorat, Université Catholique d'Afrique centrale /Université de Grenoble-Alpes

NEWMAN, D., 2006, « Borders and Bordering: towards an interdisciplinary dialogue », *European Journal of Social Theory* 9(2): 171-186.

NGOH, V. J., 1996, *History of Cameroon since 1800*, Limbe, Presbook.

NOIRIEL, G., 2008, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte.

NTUDA EBODE, J. V., 2010, « L'insécurité transfrontalière dans la zone RCA-Tchad-Cameroun et l'initiative tripartite », in FES, *Terrorisme et Piraterie : De nouveaux défis sécuritaires en Afrique Centrale*, CREPS, Presses Universitaires d'Afrique, Yaoundé.

NUGENT, P. et ASIWAJU, A. I., 1996, *African Boundaries: barriers, conduits and opportunities*, London-New York, Pinter-Centre of African Studies, University of Edinburgh.

NUGENT, P., 2019, *Boundaries, communities and state-making in West Africa: The centrality of the margins*, Cambridge, Cambridge University Press.

NZABAKOMADA-YAKOMA, R., 1986, *L'Afrique centrale insurgée. La guerre du Kongo-Wara. 1928-1931*, Paris, L'Harmattan.

OYONO, D., 1992, *Colonie ou mandat international : la politique française au Cameroun de 1919 à 1946*, Paris, L'Harmattan.

PRIES, L. (eds.), 2001, *New Transnational Social Spaces. International migration and transnational companies in the early twenty-first century*, London, New York, Routledge.

RAEYMAEKERS, T. et VLASSENROOT, K., 2007, « Reshaping Congolese statehood in the midst of crisis and transition », *Reshaping Africa*, Brill : 139-167.

ROITMAN, J., 2003 « La garnison-entrepôt : une manière de gouverner dans le bassin du lac Tchad », *Critique internationale*, 19 (2) : 93-115.

— 2005 *Fiscal disobedience: An anthropology of economic regulation in Central Africa*, Princeton University Press.

ROMIER, G., 1999, « Peuls Mbororo de Centrafrique » in R. BOTTE *et al.* (dir.), *Figures peules*, Paris, Karthala : 463-480.

DE SARDAN, J.-P. O., 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.

SEIGNOBOS, C., 2011, « Le phénomène *zargina* dans le Nord du Cameroun. Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo », *Afrique contemporaine*, 239 (3) : 35-59.

—2013 « L'enrichissement par la razzia dans le bassin du lac Tchad du XIXe siècle à 2012 », in C. BAROIN et C. MICHEL (dir.), *Richesse et Sociétés. Actes du 9e colloque de la Maison archéologie et ethnologie*, René-Ginouvès, Paris, De Boccard : 81-93.

SCHLEE, G., 1998, « Some Effects on a District Boundary in Kenya », in M. AGUILAR (eds.), *The Politics of Age and Gerontocracy in Africa*. Trenton, Africa World Press : 225–265.

SINDJOUN, L., 2004, *États, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala.

SOURNA LOUMTOUANG, E.,-2019, « La guerre vue du ciel : l'usage des drones en terrain africain », *A contrario* 2012/2 n°29 :99-118

UNHCR, 2005, *Plan d'opérations par pays 2006 - Cameroun*, Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés, Yaoundé.

—2014 *Central African Republic Situation: External Regional Update #17 - 23-29 May 2014*.

WALTERS, W., 2011, « Foucault and Frontiers: Notes on the Birth of the Humanitarian Border », in U. BRÖCKLING, S. KRASMANN, T. LEMKE (eds.), *Governmentality: Current Issues and Future Challenges*, Routledge : 138 – 164.

ZOUYA MIMBANG, L., 2013, *L'Est-Cameroun de 1905 à 1960 : De la "mise en valeur" à la marginalisation*, Paris, L'Harmattan.